

Instructions for Making a Claim

Step 1: COMPLETE the **Plaintiff's Claim** form. Be sure to get the defendant's name right. Explain what happened in detail. Include dates and places. State how much money you want or what goods you want returned. Attach copies of any documents that help your case. Examples are contracts, repair bills and photographs of damaged goods. If you want interest on money you are claiming, ask for it on the claim form. You and the defendant may have a contract that sets an annual interest rate. If so, use that rate. If not, claim the *Courts of Justice Act* interest rate posted on the Ministry of the Attorney General website at www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca.

If there is more than one plaintiff or defendant, complete an **Additional Parties** form (Form 1A) and put it right behind page one of your plaintiff's claim form. You can get the additional parties form from the court office or at the following website: www.ontariocourtforms.on.ca.

Step 2: FILE the plaintiff's claim and related documents by taking it or mailing it to the Small Claims Court office. You must also file a copy for every defendant. There is a fee. Cheques or money orders are payable to the Minister of Finance. The fees are listed at the court office and online at: www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca. The clerk will return stamped copies of the plaintiff's claim to you.

Step 3 – SERVE. You must deliver a copy of the filed claim and your documents to each defendant. This is called "serving" the defendants. There are rules about how this must be done. See the Small Claims Court "**Guide to Serving Documents**" at the court office or online at www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca.

Is it worth it? It is important to consider whether the person or company you are claiming from is likely to be able to pay. If they:

- are unemployed;
- are bankrupt;
- have no money of their own;
- have no personal property and have nothing else of value belonging to them (such as a car) which is not subject to a lease agreement;
- have ceased to carry on business; or
- have other debts to pay,

the court may not be able to help you get your money. However, you may be able to get your money if you are prepared to accept small instalments over a period of time. See the Small Claims Court "**After Judgment – Guide to Getting Results**" at the court office or online at www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca.

DO NOT FILE THIS PAGE.

Instructions pour présenter une demande

Étape 1 : REMPLISSEZ la formule **Demande du demandeur**. Assurez-vous d'indiquer le nom du défendeur correctement. Expliquez ce qui s'est passé en détail. Précisez les dates et les lieux. Indiquez la somme d'argent demandée ou les biens dont vous demandez la restitution. Joignez des copies des documents à l'appui de votre cause. Par exemple, des contrats, des factures de réparation et des photographies des biens endommagés. Si vous voulez des intérêts sur la somme demandée, demandez-les sur la formule de demande. Si vous et le défendeur avez conclu un contrat fixant un taux d'intérêt annuel, utilisez ce taux. Sinon, demandez le taux d'intérêt visé par la Loi sur les tribunaux judiciaires qui est affiché sur le site Web du ministère du Procureur général à l'adresse www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca.

S'il y a plus d'un demandeur ou d'un défendeur, remplissez la formule **Parties additionnelles** (formule 1A) que vous placerez après la première page de votre formule de demande du demandeur. Vous pouvez obtenir la formule sur les parties additionnelles au greffe ou sur le site Web suivant : www.ontariocourtforms.on.ca.

Étape 2 : DÉPOSEZ la demande du demandeur et les documents qui y sont associés en les remettant en personne ou par la poste au bureau de la Cour des petites créances. Vous devez aussi remettre une copie pour chaque défendeur. Cela coûte quelque chose. Les chèques ou mandats doivent être faits à l'ordre du ministre des Finances. Les frais sont publiés au bureau de la Cour des petites créances et en ligne à l'adresse www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca. Le greffier vous remettra des copies officialisées de la demande du demandeur.

Étape 3 — SIGNIFIEZ. Vous devez remettre une copie de la demande déposée et de vos documents à chacun des défendeurs. C'est ce qui s'appelle la «signification» aux défendeurs. Il existe des règles sur la façon de signifier. Consultez le «**Guide sur la signification des documents**» de la Cour des petites créances au greffe ou en ligne à l'adresse www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca.

Votre demande en vaut-elle la peine? Il est important de se demander si la personne ou la compagnie à laquelle vous demandez une somme est vraisemblablement en mesure de payer. Si, selon le cas :

- elle est sans emploi;
- elle a fait faillite;
- elle n'a pas d'argent à son nom;
- elle n'a pas de biens meubles et n'a aucune autre possession de valeur (telle qu'une automobile) qui ne fait pas l'objet d'un contrat de location;
- elle a cessé ses activités;
- elle a d'autres dettes à payer,

le tribunal ne sera peut-être pas capable de vous aider à obtenir votre argent. Cependant, vous pourrez peut-être l'obtenir si vous êtes disposé(e) à accepter des petits versements échelonnés. Consultez le «**Guide sur la façon d'obtenir des résultats après le jugement**» de la Cour des petites créances au greffe ou en ligne à l'adresse www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca.

NE DÉPOSEZ PAS LA PRÉSENTE PAGE.

ONTARIO

**Superior Court of Justice
Cour supérieure de justice**

**Plaintiff's Claim
Demande du demandeur**

Form / Formule 7A Ont. Reg. No. / Règl. de l'Ont. : 258/98

Small Claims Court / Cour des petites créances de

Claim No. / N° de la demande

Seal / Sceau

Address / Adresse

Phone number / Numéro de téléphone

Plaintiff No. 1 / Demandeur n° 1

Additional plaintiff(s) listed on attached Form 1A.
Le ou les demandeurs additionnels sont mentionnés
sur la formule 1A ci-jointe.

Under 18 years of age.
Moins de 18 ans.

Last name, or name of company / Nom de famille ou nom de la compagnie		
First name / Premier prénom	Second name / Deuxième prénom	Also known as / Également connu(e) sous le nom de
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal		Fax no. / N° de télécopieur
Representative / Représentant(e)		LSUC # / N° du BHC
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal		Fax no. / N° de télécopieur

Defendant No. 1 / Défendeur n° 1

Additional defendant(s) listed on attached Form 1A.
Le ou les défendeurs additionnels sont mentionnés
sur la formule 1A ci-jointe.

Under 18 years of age.
Moins de 18 ans.

Last name, or name of company / Nom de famille ou nom de la compagnie		
First name / Premier prénom	Second name / Deuxième prénom	Also known as / Également connu(e) sous le nom de
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal		Fax no. / N° de télécopieur
Representative / Représentant(e)		LSUC # / N° du BHC
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal		Fax no. / N° de télécopieur

